Sport et société

Fair-play et sport, valeurs sans frontières

Dans le contexte actuel de globalisation, notre société est, aujourd'hui plus qu'avant, secouée par de violents bouleversements. D'où l'exigence d'une communauté à visage humain, d'un État de droit, contre toute forme de criminalité et de violence. Professeurs à l'université italienne d'Urbino, nos collègues nous proposent une réflexion sur le thème des valeurs sans frontières du fair-play et du sport, dans l'intention de favoriser les relations entre des personnes, des cultures et des ethnies très différentes.

Les valeurs de l'école, du sport, de la culture, de la solidarité et de la famille sont présentées comme des piliers de toute la société civile.
Comment chacun de nous peut-il contribuer dans « son propre entourage » à l'établissement de cet « Etat démocratique » basé sur le respect des droits et devoirs, à travers le développement de l'éducation physique et du sport, et la difficile construction de la « nationalité européenne » ?

Quel rapport y a-t-il entre le sport et la société ?
Quelle correspondance ?

Les raisons d'ordre psycho-pédagogique, sociologique et historique qui favorisent un développement du sport en tant que modèle éducatif pour les jeunes générations, sont nombreuses et multiples.
Et pourtant la violence et les phénomènes de déviance liés au sport non seulement professionnel mais aussi amateur, nous imposent une réflexion attentive et une approche épistémologique et interdisciplinaire.

Il faut en effet se demander quelle est cette société dans laquelle de plus en plus de gens consacrent une partie de leur temps libre pour participer ou assister à des compétitions sportives non violentes.

L'évolution du sport vers le cadre plus général de la « sportivisation du temps libre », est due, selon les théories de N. Elias à la sensibilisation et à la diminution du taux de violence que l'auteur définit comme « un progrès de la civilisation » caractérisant de plus en plus notre société depuis le Moyen-Âge.
La « sociologie du sport », selon N.Elias et E.Dunning, est étroitement liée au problème de la violence et le rôle de l'exercice physique comme compensation à l'activité sédentaire est simplement complémentaire.
En d'autres termes, il faut répéter que « toute étude sur le sport qui ne se voit pas aussi une étude de la société est privée de son contexte ».
Le processus de civilisation comporte donc l'allongement de la chaîne d'interdépendance entre les divers phénomènes sociaux.
Avec l'accroissement de la sensibilisation générale, il y aurait eu un développement des règles et donc du fair-play de la part des acteurs du sport permettant l'homogénéisation de la pratique, d'abord au niveau local puis mondial, et la diffusion par conséquent, de chaque discipline dans la société.

Le Fairness, évolution historique

Le concept de fairness (équité, impartialité, justice) était bien différent de celui de la mythologie grecque, pleine de nombreux athlètes dont les victoires étaient basées sur l'astuce et la tromperie.
On rappellera le premier cas de manque d'éducation délibéré : celui du fils de Nestor aux jeux funèbres en l'honneur de Patrocle lors des courses de chars quand il poussa Ménélas sur le bas-côté.
Le concept de fairness actuel n'existait pas non plus lors des célèbres Jeux Olympiques de l'Antiquité.
Si le champion conquérait une gloire immortelle, il était « loué », « montré du doigt », considéré comme un « citoyen du monde » mais il fallait bien sûr pour cela remporter la victoire et pas seulement participer.
Pyndare montrait, d'un côté, le manque de pitié des vainqueurs et l'éloge envers ces derniers, et de l'autre, la honte et la moquerie infligées aux vaincus.
On ne pouvait surtout pas parler de fair-play durant les combats cruels et féroces des gladiateurs dans les arènes des stades romains.
Il existe, en revanche, un certain lien entre Moyen-Âge, chevalerie et fair-play dans le respect pour les règlements du jeu et envers l'adversaire, comme le soulignent divers auteurs.
Si le sport a son origine en Angleterre où les premiers « sporters » furent des nobles qui suivaient les formes de vie typiques de leur classe sociale, l'origine du concept de fairness suit une évolution parallèle.
Le fairness est une découverte des couches sociales moyennes et supérieures anglaises de l'époque victorienne.
Selon A. Gutmann, même s'il ne développe pas son intuition, le sociologue français P. Bourdieu pense que le fair-play a été le genre de jeu typique des « forces dirigeantes anglaises ».
L' « évolution du sport » dans le cadre plus général de la

« sportivisation du temps libre, des jeux (games) ou des jeux populaires (commun, rural récréation), le passage d'activités spontanées et traditionnelles vers le sport, à savoir de manifestations règlementées par un statut, font partie intégrante de la pacification des classes supérieures anglaises.
Les transformations de la société d'un côté, l'évolution de l'art de la guerre de l'autre entraîneront l'identification de « sportman » avec « gentleman ».

L'aristocratie encouragera les jeux du peuple, les nobles sportifs englobèrent dans le sport des jeux d'origine populaire en les transformant et en les renouvelant.
C'est ainsi qu'à la fin du XVIIIe siècle des jeux populaires plus ou moins modifiés furent associés à des traditions d'origine aristocratique.
La noblesse accepta de se mesurer avec le peuple au criket : des équipes de joueurs gentleman firent des compétitions contre des équipes de simples joueurs non gentlemen.

Le sport, qui était alors une prérogative de l'aristocratie, se généralisa en se diffusant au sein d'autres classes sociales, tout en maintenant une différence d'ordre moral entre les sports nobles (équitation, escrime, canotage) et ceux qui étaient plus convenables pour la plèbe.

En outre, le sport britannique inclut dans le concept de fairness celui d'amateur, à savoir celui d'hommes qui refusent d'associer le désir de la victoire à celui d'un gain quelconque.
On pourrait soutenir avec A. Gutmann que les deux mots fairness et amateur sont les produits du libéralisme bourgeois, à savoir d'une idéologie qui met l'accent sur le concept de « légalité ».

Le fair-play

Le libéralisme exalte les règles sociales du jeu en conservant en fait la même structure sociale. Les « privilégiés apprennent dès leur enfance à respecter les règles qui favorisent leur classe ».
Le fair-play exprimait, dans un certain sens, une sorte de morale aristocratique, mais ce sera avec T. Arnold, directeur du collège de Rugby (1828) que le sport sera mis en valeur, non seulement en tant que développement du corps mais aussi comme une école de moralité, développant auprès des jeunes ce qu'il appelait le « sérieux moral » à ses yeux, l'essence de l'éthique.

T. Arnold contribua à faire du sport un *style de vie*, une raison d'être plutôt qu'un simple moyen ou jeu.
Le sport acquit avec lui une physionomie particulière, ce qui contribua tangiblement à le transformer en institution.
Le sport loyal fut alors glorifié comme expression de la morale et les idées de T. Arnold trouvèrent rapidement dans les high schools, parmi les étudiants et dans d'autres établissements scolaires (public schools) un terrain fertile pour leur propagation.
Sur les terrains sportifs anglais règnait le fair-play, et l'éthique sportive des classes moyennes et des milieux

aristocratiques anglais se répandit dans le reste du monde, dans les nombreuses colonies situées en Inde, en Afrique, en Australie, au Canada et aux Etats-Unis.

Le sport spectacle

Le concept de fairness, l'évolution de celui d'amateur, de fair-play, les inégalités sociales dont ils sont le produit, ont laissé la place, dans la dernière partie du XXe siècle, aux mythes du « monde du spectacle », à la recherche désespérée du succès, du gain facile, du héros divinisé, de la gloire et de la popularité alimentée par les médias.
Le sport ne peut exister en dehors de la réalité d'une société qui en reflète et renforce à son tour des valeurs dominantes, des contradictions et des incohérences.

L' « éthique de Lombardi » ou américaine est parfaitement représentée par le célèbre dicton maintes fois cité par Vince Lombardi : *vincere non è tutto quel che conta, è l'unica cosa che conta,* à savoir que vaincre n'est pas tout ce qui compte mais la seule chose qui compte.

Si cette éthique avait guidé seulement le domaine relativement restreint de l'athlétisme professionnel, elle n'aurait peut-être pas eu une telle importance mais ce sont les V. Lombardi, T. Landrys, D. Royals et K. Rockness, les grands entraîneurs de football comme B. Bryants et tant d'autres, les grands prêtres du monde sportif américain qui ont conditionné le monde du sport.

L' « éthique de Lombardi » représente la loi pour tous les professionnels, à partir des collèges universitaires jusqu'aux écoles supérieures américaines.

Cette éthique a été diffusée de façon remarquable à l'échelle « planétaire » par les médias et a même influencé le sport en Europe.
Ethique exaltant les plus hauts niveaux de perfection athlétique, représentant un système concentré sur le rendement et sur une compétitivité extrême et concevant les adversaires souvent comme un ennemi, un obstacle sur le chemin qui mène à la victoire.
L'extrême concurrence, la sélection, les nombreux excès et abus ont entraîné en fait de forts bouleversements

dans les valeurs, surtout dans la recherche exacerbée du talent sportif auprès du jeune champion, du résultat à tout prix.
Valeurs éphémères qui ont éloigné, à dire vrai, souvent la masse des jeunes de la pratique sportive ou qui ont même causé l'abandon sportif, triste phénomène appelé le « drop out ».

La violence dans le sport

Elle représente un autre aspect du phénomène sportif : sa nature et ses causes sont nombreuses même si ce ne sont pas des phénomènes nouveaux puisque des massacres avaient lieu, déjà à l'époque impériale dans l'Antiquité, lors des jeux dans le Cirque Maxime et pendant les courses de chars.
Rappelons les incidents arrivés à Pompéi en 59 après J.C. entre les supporters locaux et ceux d'une petite ville voisine pendant les jeux des gladiateurs.
Leur gravité fut telle que le Sénat fut contraint d'interdire les jeux à la ville de Pompéi pendant dix ans.

Pour en revenir à une époque plus récente, J.C. Horn rappelle que l'Association anglaise de football ferma, entre 1895 et 1915, 46 terrains de football en même temps comme punition pour les incidents qui y avaient eu lieu.
Nous avons encore tous sous les yeux les images télévisées de l'horrible massacre de Bruxelles au stade du Heysel, en 1985, dans lequel 38 personnes trouvèrent la mort et 400 furent blessés.

Mais à part ces épisodes les plus éclatants, des incidents et des violences de la part de jeunes délinquants se déroulent presque régulièrement pendant et après les parties de football.
Ce triste phénomène s'est répandu dans les compétitions de tout niveau, au sein du sport professionnel où la compétitivité est encore plus exacerbée ; de même dans les rencontres entre équipes d'amateurs, parfois universitaires ou de l'école supérieurs.
Selon P. Lévine les valeurs compétitives et violentes du sport appartiennent à la culture occidentale.
Il émet l'hypothèse selon laquelle il y aurait une relation précise entre le spectacle sportif violent et le contexte historique et politique que produit une certaine société.
Même si nous renonçons à la formulation d'une théorie générale et réductrice de la violence, il nous semble cependant en distinguer quelques aspects significatifs.
Si les causes sociales et politiques de la violence sont multiples, la décadence des valeurs, la non-éducation sportive, la non-intériorisation de la valeur du fair-play de la part des athlètes, dirigeants, entraîneurs et du public représentent la vraie lacune d'une fermentation culturelle qui devrait caractériser, au contraire, l'essence culturelle et politique du sport.

La charte européenne
C'est dans ce sens que le Conseil de l'Europe a voulu lancer un message important à tous les Etats membres.

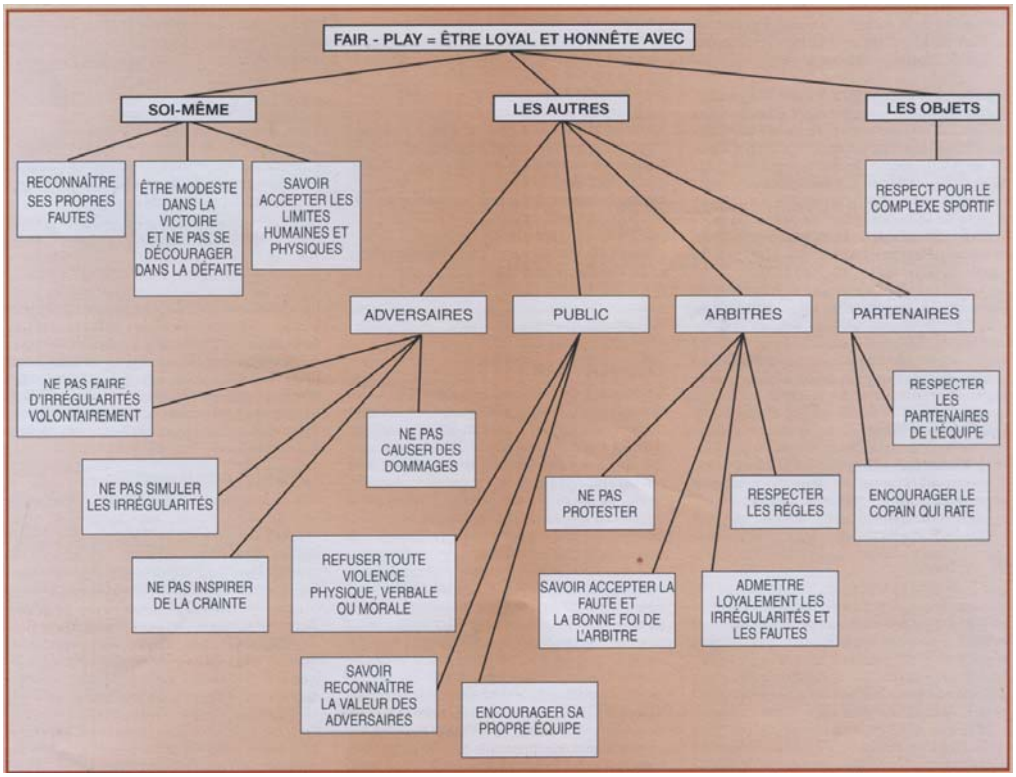

C'est probablement comme cela qu'il faut interpréter la définition que donne du sport la Charte européenne (Rhodes 1992) en reprenant les principes cités dans la « Charte internationale du sport pour tous » (Bruxelles 1975) et dans la « Charte internationale pour l'éducation physique et le sport » (conférence générale de l'Unesco, Paris 1978).
La Charte européenne du sport représente un document très important vu qu'elle complète les principes éthiques et les orientations politiques qui figurent dans la Convention européenne sur la violence et la lutte contre le dopage.
Voilà la définition fondamentale donnée du sport :
Art. 2, 1 : Le sport se définit comme *n'importe quelle forme d'activité physique, qui, à travers une participation organisée ou pas, a pour objectif l'expression et l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales et l'obtention de résultats dans des compétitions de tout niveau.*

A part les différences dues à la diversité des groupes humains et des milieux sociaux, J. Ulman lui-m^me voyait dans le sport moderne du XXe siècle trois caractéristiques fondamentales : le jeu, l'activité formatrice et la compétition.
En confrontant et en étudiant la génèse du sport, on ne peut pas la dissocier d'une tentative d'en définir l'essence et d'en trouver aujourd'hui les différences.

- Le sport n'est pas considéré nécessairement comme un jeu mais il est englobé dans « n'importe quelle activité physique à travers une participation organisée ou pas ».
- L'activité formatrice du sport est énoncée clairement ici dans le concept moderne de santé (OMS : organisation mondiale de la santé) défini comme bien-être physique, psychique et social complet.
- Enfin la compétition est considérée non pas comme partie essentielle et irremplaçable du sport mais comme fonction disjointe, pour l'obtention de résultats dans des compétitions de tout niveau.

Le Code d'éthique sportive

C'est dans cette optique qu'il faut lire et interpréter la déclaration du Code européen d'éthique sportive approuvée par les ministres européens en mai 1992, à Rhodes.
Le principe fondamental sur lequel se base ce Code est que

1. EDUCATION AU SPORT, A LA SOLIDARITE ET A LA LEGALITE

Eduquer l'homme et le citoyen aux valeurs de la tolérance, du respect des règles, de soi, des autres, des objets, de la collaboration, de la coopération, de l'altruisme.A travers le jeu et le sport, dans la culture du fair-play, de la légalité et de l'honnêteté.
Savoir reconnaître et lutter contre les pseudo-valeurs comme la culture de l'hédonisme, la violence, l'égocentrisme, du conformisme, de la superficialité, du racisme, du désengagement.

les considérations éthiques insérées dans le « jeu loyal (fair-play) » ne sont pas des éléments facultatifs mais essentiels pour chaque discipline sportive, à chaque étape de la politique et de la gestion du secteur sportif.
Le mot-clé de ce Code d'éthique sportive est : « Fair-Play – le mode gagnant : qui joue avec loyauté est toujours gagnant ».
Le Code fournit un cadre éthique solide pour combattre les pressions et les déviances qui semblent miner les bases traditionnelles du sport (tableau).
On a décidé finalement d'offrir aux sportifs, aux « autorités compétentes », à chaque citoyen européen, aux gouvernements, un cadre éthique de référence d'une culture sportive commune où la personne et ces valeurs aliénables sont au centre de choix responsables.
Mais quelle valeur politique et culturelle ont eu en fait ces importantes propositions dans la société actuelle ?
Il est encore trop tôt pour pouvoir donner une réponse à cette question.
Le fair-play, aujourd'hui, est-il seulement « un contenu conceptuel des catégories justificatives » qui tient lieu de « cosmétique » au sport et les initiatives pour promouvoir le comportement correct ne sont-elles que des stratégies de refoulement, un alibi, ou même une « profession de foi formelle » ? Ou le fair-play représente-t-il aujourd'hui la seule espérance utopique ?
Là où n'existe pas le rêve, il n'y a que l'exigence d'une satisfaction immédiate d'une impulsion.
Dans un climat privé de rêve, d'idéal, de projet, d'utopie, le contact sera dur et direct, sans intermédiaire, pas « joué » et d'autant plus dévastateur selon l'âge des sujets.
Alors l'utopie peut être la jeunesse commune des adultes et des adolescents.
La lecture critique des principes du concept de fairness du XIXe siècle et la confrontation avec ceux d'aujourd'hui (Rhodes 1992) nous indiquent que le fair-play est beaucoup plus que le fait de jouer en respectant les règles, il englobe en fait le concept d'amitié, de respect pour soi-même et des autres.
Le fair-play est avant tout une façon de penser, pas seulement une façon de se comporter.
Il lutte contre la tromperie, la ruse qui enfrègnent déjà les règles, contre le dopage, la violence aussi bien physique que verbale, l'exploitation, les inégalités face aux opportunités, la commercialisation excessive et la corruption.
Le fair-play est un concept positif.
Le Code européen reconnaît le sport comme une activité sociale et culturelle à caractère collectif qui enrichit la

société et encourage l'amitié entre les Nations, mais seulement si elle est pratiquée loyalement.
Le sport, pratiqué de façon correcte, offrir sur le plan individuel l'opportunité de mieux se connaître soi-même, de s'exprimer, d'obtenir des satisfactions, d'avoir du succès personnel, d'acquérir des capacités techniques, de démontrer de l'habileté, de s'amuser ou de maintenir un bon état de santé.
Le message du Code d'éthique sportive est adressé en priorité aux jeunes générations, héritières de la société civile du futur.
Il peut être appliqué par les institutions, les gouvernements et les particuliers qui opèrent dans le sport à titre soit d'amateur soit de professionnel.

Mais comment concilier succès et loyauté ?

Nous croyons avec fermeté que cela est possible seulement à travers un processus d'éducation, d'éthique, de tradition collective, de morale commune (masquée et oubliée aujourd'hui dans notre société « civile »).
L'individu et la société pourront jouir pleinement des avantages potentiels que le sport peut offrir seulement quand le fair-play sera l'objet de toutes les attentions et non pas un concept négligeable (encadré 2).
Un engagement pour tous avec la contribution de chacun de nous dans son propre rôle en suivant des chemins essentiels que l'histoire du fair-play peut encore enseigner, à savoir :

2. CREATION D'UN PROCESSUS DE CULTURE SPORTIVE

EN AGISSANT

- Sur l'individu : professeurs, élèves, parents.
- Sur le groupe : sportifs, loisirs, amateurs, familles, associations hors de l'école, volontariat.
- Sur les moyens de communication : diffusion des valeurs positives, refus de la violence, de l'exploitation, du dopage.

AVEC

Le jeu, le sport, l'éducation aux loisirs.

METHODOLOGIE ET DIDACTIQUE

- Interdisciplinarité.
- Travail de groupe.
- Jeux d'équipe.
- Apprentissage coopératif.
- Compétitions/tournois/manifestations.

FAVORISER

- un milieu positif.
- La collaboration.
- L'interaction avec les familles.
- L'interaction avec le territoire.
- Les échanges culturels internationaux.

LA CULTURE SPORTIVE

Culture de la tolérance, de la vie en commun et du respect mutuel, de l'altruisme, de la loyauté et l'honnêteté, la culture de l'interaction (communication).

- La famille comme premier noyau éducatif de la société qu'Heidegger appelle « entreprise d'amour ».
- L'école, les universités, les institutions, les sociétés sportives. Construire jour après jour, chacun dans son propre « entourage » ce « credo sportif » en exprimant avec les jeunes quotidiennement les petits gestes qui exaltent les grandes valeurs.
- La presse sportive, les médias. Afin qu'ils soutiennent ces valeurs éthiques du sport en ne valorisant pas le concept de succès à tout prix, de l'argent facile, des buts éphémères, du plagiat et des pressions psychologiques exercées spécialement sur les jeunes générations. Alors l'idéal, le mythe, le rêve, l'utopie pourront devenir réalité…

Ario Federici,
Manuela Valentini
Photos : Auteur
Extrait de la Revue EP.S n°314, juillet-août 2005, pp. 68 à 72
www.revue-eps.com

Bibliographie

1. Federici A. et Valentini M., *La motricité 2*. Urbino 1996, p. 11.
2. Elias N. et Dunning E., *Sport et agressivité*, Bologne, 1989, p. 41.
3. ibid. p.29.
4. Finley M.I. et Pleket H.W., *Les Jeux Olympiques*. Rome, 1980, p.121.
5. Mc Intosh J.A., *Fair-play*, Londres, 1979, p. 54.
6. Hirn A., *Origines et nature des sports*. Berlin, 1936, p.22.
7. Gutmann A., *Les spectateurs du sport*, New York, 1986, p.39.
8. Bourdieu P., *Conditions historiques et sociales du sport moderne*, Mercure, 1985, p. 578.
9. ibid Hirn A., p.22-64.
10. Ulman J. Gymnastique, *éducation physique et sport de l'antiquité à nos jours*, Rome, 1978, p. 283.
11. ibid., p.284.
12. ibid. Gutman A., p.38-40.
13. Stanley II 1846 ; p.12.
14. Mc Glynn G., *Education physique et sport*, Rome, 1976, p.168-176.
15. Horn J.-C., *La violence dans les stades*. 1986, p. 20.
16. Levine P., *La perspective historique : violence dans le sport*. Arena, 1981, p. 30-49.
17. Muller U., « Notes sur l »importance historique du Fairness ». In : *Sportunterricht*, 38, 1989, p. 31, pp. 94-102.
18. Lenk H. & Pilz G.A., *Les principes du Fairness*, Osnabrück, 1989, p. 35-40.